



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 122-2023
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2023.RRGR.169

Déposée le : 05.06.2023

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Patzen (Bern, Les Verts) (porte-parole)
Ruch (Bern, Les Verts)
Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 08.06.2023

N° d'ACE : du
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Classification : -

Mener un examen critique des répercussions de la libéralisation du système de santé

Aujourd'hui, le financement du système de santé est complexe et miné par de nombreuses incitations contre-productives. Premièrement, le financement des prestations médicales dans le secteur ambulatoire est insuffisant en raison de tarifs trop bas. Deuxièmement, les négociations tarifaires constantes entre les groupes hospitaliers et les caisses-maladie engloutissent énormément de ressources. Et troisièmement, le pouvoir de négociation des actrices privées à but lucratif comme les caisses-maladie et les entreprises pharmaceutiques se traduit par une pression économique extrême sur le système de santé. En interaction parfois avec le manque de personnel, ces facteurs entraînent une baisse de la qualité et un accès aux prestations médicales de plus en plus dépendant de la situation économique individuelle.

Le Conseil-exécutif est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Combien de ressources (personnel, moyens financiers) sont utilisées chaque année dans le canton de Berne pour les négociations tarifaires entre les hôpitaux et les caisses-maladie ? Quels sont les chiffres ou les estimations disponibles ? Des données comparables d'autres cantons sont-elles disponibles ?
2. Combien de procédures de fixation des tarifs sont en suspens auprès du canton à ce jour ? De quelles années datent-elles ? Pourquoi sont-elles encore en suspens, et quand peut-on s'attendre à ce qu'elles aboutissent ?
3. Quels sont les modèles de financement hospitalier retenus par d'autres cantons (prestations d'intérêt général plus élevées, garanties de déficit directes, barème d'indemnités plus élevé, p. ex.) ?

4. Quels sont en Suisse les hôpitaux n'ayant fait l'objet ni d'une privatisation ni d'une autonomisation ? Quelle est leur situation en comparaison avec celle des hôpitaux dans le canton de Berne ?
5. Le cadre au sein duquel évoluent les hôpitaux privés est-il similaire dans tous les cantons ou existe-t-il des différences ? Si oui, lesquelles ?
6. La tendance selon laquelle les communes doivent déployer un engagement financier direct pour maintenir des soins médicaux de base dans une région s'observe aussi dans le canton de Berne. Cette évolution concerne-t-elle toute la Suisse ? Quels sont des exemples de participation financière directe de communes aux soins médicaux de base ? De quel manière le fonctionnement de ces modèles, qui contrent la logique d'autonomisation et de privatisation, est-il assuré dans la durée ?
7. Afin d'endiguer la concurrence néfaste entre les caisses-maladie, il est nécessaire de mettre sur pied une caisse-maladie publique. Lors de l'examen de l'initiative cantonale 21.322, déposée par le canton de Vaud, la commission compétente du Conseil des États a fait remarquer explicitement que les cantons ont aujourd'hui déjà la possibilité de fonder leurs propres caisses-maladie¹. Sur quelle base légale la CSSS-E s'est-elle appuyée lors de ce débat ? Cette option est-elle aussi ouverte aux communes ? Le Conseil-exécutif partage-t-il cette analyse ?

Motivation de l'urgence : la fermeture des hôpitaux de Tiefenau et de Münsingen montre une fois de plus à quel point les modalités de financement du système de santé sont aujourd'hui imprévisibles. La complexité du système rend presque impossible un pilotage politique. Des réponses doivent dès lors être rapidement apportées aux questions ci-dessus, afin que le Grand Conseil puisse élaborer des solutions politiques sensées à cette crise.

Destinataire
– Grand Conseil

¹ https://www.parlament.ch/de/services/news/Seiten/2023/20230308105304137194158159038_bsd070.aspx (en allemand uniquement)